

SNES-FSU Gironde
138 rue de Pessac 33000 Bordeaux
s2gironde@bordeaux.snes.edu

Pauline BAILLE : 06.12.52.74.67
Arnaud LACOMBE : 06.85.87.29.17

Lettre d'information # 7
du SNES-FSU Gironde
Lundi 17 octobre 2022



Tous en grève mardi 18 octobre contre le projet de réforme du lycée professionnel !

La FSU inscrit cette action dans la journée de mobilisation interprofessionnelle pour les salaires et les retraites.

Les dernières discussions de vendredi ce soir avec l'Union départementale CGT ont finalement fixé l'organisation du mardi 18 octobre ainsi :

- Départ de la manifestation Interprofessionnelle à 12h40 (depuis la Préfecture) et jonction avec le rassemblement Education (appelé devant le Rectorat à midi) au niveau du cours d'Albert puis direction République à partir de 13h et fin de la manifestation place de la Victoire.

L'audience au Rectorat est fixée entre 11h30 et 12h30.

Toutes les infos sur le site de la FSU 33 : <https://fsu33.fsu.fr/18-octobre-en-greve-pour-sauver-le-lycee-professionnel/>

Cette énième réforme du lycée professionnel c'est :

- L'augmentation des stages de 50% : la diminution du temps de cours des élèves compromet sérieusement la qualité de leur formation et de leur diplôme. C'est également un obstacle à la poursuite d'études supérieures (BTS, Licence pro...). En entreprise, les élèves travaillent souvent sur un seul aspect du métier : tâches répétitives, opérations de base, nettoyage et rangement des espaces, ménage. Ils pallient parfois le manque d'effectifs pour des tâches subalternes. Souvent ils sont trop jeunes pour avoir l'autorisation d'utiliser les machines en entreprise. En lycée professionnel avec leurs professeurs, ils apprennent tous les aspects du métier afin de pouvoir s'adapter plus tard à tous les postes et avoir la possibilité d'évoluer voire changer de métier. Le président annonce que les stages seraient rémunérés par l'État à raison de 200 euros (sans préciser si c'est par mois sur l'année de terminale ou seulement sur la période de stage). C'est donc l'Etat qui paierait et non les entreprises qui vont bénéficier ainsi d'une main d'œuvre gratuite. Rappelons que 50% des élèves de Bac professionnel poursuivent leurs études dans le supérieur dont 34% dans les formations en BTS. Seul 40% d'entre eux obtiennent leur diplôme. Rapprocher l'école de l'entreprise, ce ne doit pas être remplacer l'école par l'entreprise.

- L'adaptation des formations de notre LP au besoin des entreprises locales. Les filières tertiaires ont vocation à fermer pour être remplacées par des filières en lien avec les secteurs d'activité qui ne trouvent plus de personnels souvent à cause des conditions de travail et de salaires déplorables (le soin et service à la personne, le bâtiment, le nettoyage, l'hôtellerie restauration...) : les élèves ne pourront donc plus réellement choisir leur orientation. Il leur sera impossible de se former à un métier qui n'existerait pas localement ou qui ne serait pas un métier en tension. Leur mobilité future s'en trouvera alors limitée.

- L'adaptation des horaires de matières générales décidées localement. Aujourd'hui tous les élèves de LP dans une même filière bénéficient des mêmes horaires en Français, Math, langue vivante, éco-droit, PSE, Arts appliqués, EPS... Demain si cette réforme est appliquée, les horaires seront décidés par établissement en concertation avec les entreprises locales. Il est fort à parier que des disciplines considérées comme non fondamentales comme l'EPS ou l'éco droit soient supprimées ! En réalité, les élèves n'auraient plus accès à une formation nationale et ne seraient plus à égalité devant leurs épreuves à l'examen !

Prochain bureau du S2 Gironde : mardi 15 novembre (13h30-17h30)

Moment d'échange et de validation de nos actions à venir, le bureau du S2 est encore une fois ouvert à toutes et tous.
Attention ! Les places sont ici limitées !

[Le délai pour déposer votre autorisation d'absence est de 10 jours.](#)

Contactez-nous pour toute inscription : s2gironde@bordeaux.snes.edu

Stage FSU mardi 22 novembre : Un projet pour l'école, Un projet de société

Il vous reste encore quelques jours pour vous inscrire (et surtout déposer votre autorisation d'absence au chef d'établissement) au stage animé par l' historienne Laurence de Cock.

Toutes les infos sur le site de la FSU 33 : <https://fsu33.fsu.fr/22-nov-stage-syndical-un-projet-pour-lecole-un-projet-de-societe/>



SNES-FSU Gironde
138 rue de Pessac 33000 Bordeaux
s2gironde@bordeaux.snes.edu

Pauline BAILLE : 06.12.52.74.67 / Arnaud LACOMBE : 06.85.87.29.17

Pour retrouver les bulletins envoyés depuis la rentrée :

<https://bordeaux.snes.edu/-SNES-Gironde-26-.html>

SNES Gironde, 138 rue de Pessac 33000 Bordeaux
<https://bordeaux.snes.edu/-Snes-Gironde-26-.html> s2gironde@bordeaux.snes.edu

[politique de confidentialité des données](#)

Pour vous désabonner de cette liste, envoyez un mail à s3bor@snes.edu